

« Aujourd'hui, nous déposons une proposition de loi pour abroger la réforme des retraites à 64 ans », a annoncé Mathilde Panot, cheffe de file des députés La France insoumise, ce mardi 23 juillet [sur France-Inter](#). « Chacun prendra ses responsabilités pour savoir s'il veut oui ou non faire tomber un gouvernement sur l'abrogation de la retraite à 64 ans », a-t-elle poursuivi.

POLITIQUE - Réforme des retraites : Proposition de loi pour abroger
l'âge de départ à 64 ans | 2



La France Insoumise #NFP à l'Assemblée

@FiAssemblee

⚡ On l'a dit, on le fait !

Nous venons de déposer une proposition de loi visant à abolir la retraite à 64 ans.

L'ensemble des député-es devra prendre ses responsabilités devant ce vote.



Mathilde Panot

8:34 AM · 23 juil. 2024 · 1,4 M vues

La France Insoumise #NFP à l'Assemblée sur Twitter

Des raisons plus qu'évidentes

Cette proposition de loi vise à revenir sur cette mesure pour plusieurs raisons :

1. **L'Équité sociale** : De nombreux travailleurs, en particulier ceux exerçant des métiers pénibles, estiment que travailler jusqu'à 64 ans est injuste et inapproprié compte tenu des conditions de travail difficiles.
2. La **Qualité de vie** : Un départ à la retraite à 62 ans permet de garantir une meilleure qualité de vie aux retraités, leur offrant la possibilité de profiter pleinement de leur temps libre et de leurs familles après une carrière souvent longue et laborieuse.
3. Les **Conséquences économiques et sociales** : Le relèvement de l'âge de départ à la retraite risque d'augmenter le chômage des jeunes, en retardant le départ des seniors et en limitant les opportunités d'emplois pour les nouvelles générations.

Cette loi, en abrogeant la réforme de 2023 et en rétablissant l'âge de départ à 62 ans, répond aux aspirations légitimes des travailleurs français et vise à garantir une transition sereine et équitable vers la retraite.

Une proposition de loi comme une autre ?

« Je rappelle que la retraite à 64 ans a été imposée de force à la représentation nationale par 49.3, contre l'ensemble des syndicats et contre l'immense majorité du peuple », a déclaré la députée. Réélue le 7 juillet à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot espère que la nouvelle orientation de l'hémicycle pourra peser dans la balance. Accédant depuis peu au gouvernement, le Nouveau Front populaire avait en effet déclaré que cela ferait partie de ses mesures prioritaires. Toutefois, l'Assemblée nationale ayant suspendu ses travaux, cette proposition de loi ne sera pas débattue avant plusieurs mois. Sauf si d'ici là le Nouveau Front populaire accédait au gouvernement, auquel cas il déposerait un projet de loi en ce sens... Le député du parti d'extrême droite, Laurent Jacobelli a aussitôt fait savoir quelques heures plus tard sur BFMTV, que le texte sera également voté par le RN « *C'était dans notre programme* », avait-il précisé. Précisons néanmoins que la députée Mathilde Panot dans sa prise de parole avait promis « *l'abrogation par décret de la réforme des retraites avant les vacances !* », et le député RN Jean-Philippe Tanguy d'ajouter « *Finalement, ce ne sera qu'une énième proposition de loi.* » ... Pour rappel de la procédure, cette proposition de loi devra être soumise à débat et votée par le Parlement pour entrer en vigueur. Ce prochain débat promet ainsi dans l'hémicycle des échauffourées endiablées que la majorité sortante pourrait bien s'en divertir !

Véronique La Rosa

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité